

DIRECTION DU BUDGET

DIVISION DU SUIVI DE L'EXECUTION DE L'INVESTISSEMENT

Principales missions	Profil requis	Compétences souhaitées	Aptitudes
➤ Assurer le suivi de l'exécution du budget général, des SEGMA, des Comptes Spéciaux du Trésor et des établissements publics dont les budgets sont visés par la Direction du Budget; ➤ Assurer le suivi de l'exécution des projets d'investissements publics ; ➤ Accompagner les départements ministériels et les EEP dans la mise en place de règles unifiées en matière de suivi et d'évaluation de leurs projets d'investissements publics ; ➤ Veiller à l'alimentation continue de la banque de données des projets par les données comptables et physiques sur l'exécution des projets d'investissements ; ➤ Contribuer à l'élaboration des rapports accompagnant le projet de loi de finances; ➤ Préparer le projet de loi de règlement; ➤ Assurer le suivi et la mise à jour de la nomenclature budgétaire ; ➤ Assurer le suivi des mouvements de crédits (virements de crédits, fonds de concours, relèvements de plafonds de charges, déblocages de subventions, reports de crédits), et la gestion du chapitre des dépenses imprévues et dotations provisionnelles.	<u>Diplôme et grade</u> ➤ Etre titulaire, au minimum, d'un Diplôme d'enseignement supérieur permettant l'accès au grade d'administrateur 3^{ème} grade ou à un grade assimilé, et ➤ Etre classé, au minimum, dans le grade d'administrateur 2^{ème} grade ou dans le cadre d'ingénieur d'Etat ou dans un grade à échelonnement indiciaire similaire. <u>Ancienneté minimale</u> ➤ 4 années de services effectifs en qualité de titulaire ou 5 années de services effectifs en qualité d'agent contractuel ; ➤ Exerçant ou ayant exercé la fonction de chef de service ; ➤ Peuvent également postuler au présent poste, les fonctionnaires titulaires ou agents contractuels exerçant la fonction de chef de division, à la date de l'annonce de la vacance de ce poste. <u>Expérience professionnelle</u> Expérience confirmée dans les domaines de : ➤ Finances publiques ; ➤ Gestion budgétaire.	☐ Connaissance approfondie des textes régissant les finances publiques et la gestion budgétaire; ☐ Maîtrise des dispositions de la Loi Organique relative à la Loi de Finances et de ses textes d'application ; ☐ Maîtrise de la réglementation des marchés publics et de la comptabilité publique ☐ Maîtrise des procédures de la gestion budgétaire ; ☐ Maîtrise des techniques de programmation et d'évaluation ; ☐ Savoir développer des outils de pilotage et de suivi (Tableaux de bord).	☐ Grande Capacité de communication; ☐ Capacité d'analyse et de synthèse ; ☐ Potentiel de gestion d'équipe ; ☐ Sens du relationnel.